

**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal
en date du mardi 31 janvier 2017**

L'an deux mil dix sept, le mardi trente un janvier à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Régis LUCAS, Maire.

Convocation : 24 janvier 2017

Date d'affichage : 03 février 2017

Présents : R. LUCAS – J.F. PIQUET – M. DESPRES - F. NORAS – K. ROMET – F. BELLAT – C. BOUL – O. BARREAULT - M. LAMACHÈRE - G. EMERY - M. CORBIN - O. BARREAULT

Secrétaire de séance : M. LAMACHÈRE

D-01 : CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour renouveler le contrat avec la Société SEGILOG pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

D-02 : PROPOSITION DE DIAGNOSTIC GROUPÉ D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour que la commune participe au diagnostic groupé de l'éclairage public proposé par le Pays Vallée de la Sarthe et autorisent M. le maire à signer la convention de mandat pour la réalisation de ce diagnostic.

D-03 : VITRAUX DE L'ÉGLISE : CONSTITUTION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal constitue le comité de pilotage.

Sa composition est la suivante :

- Les membres du Conseil Municipal ;
- Monsieur Bertrand SECHET, Chef du Service Patrimoine et Politiques Territoriales du Conseil Départemental de la Sarthe ;
- Père Luc CHESNEL, Curé de la paroisse ;
- Père Timothée LAMBERT, Commission d'Art Sacré ;
- Mme Marie-France d'ANDIGNÉ, Paroissienne ;
- M. Fabien LORNE, Conseiller Départemental ;
- Mme Emilie RODRIGUEZ, Chargée de pédagogie ;
- M. Didier LE HENAFF, Chargé d'études patrimoine bâti ;
- Mme Sandrine LIGOT, Secrétaire de la mairie de Maigné ;

Après délibération, il est décidé que les trois artistes non retenus seront indemnisés à hauteur de 1 000 €.

D-04 : LOGEMENT COMMUNAL – REMPLACEMENT DE CONVECTEURS

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord pour le remplacement des convecteurs du logement au-dessus de la mairie et autorisent M. le maire à signer le devis avec la société EGE 72 d'un montant de 4 294.14 € TTC.

D-05 : MISE EN PLACE D'UNE BOITE A LIVRES

Mme LAMACHERE expose aux membres du conseil municipal son projet pour la mise en place d'une boîte à livres.

Il est donc crée une commission pour réfléchir à ce projet, les membres sont les suivants :

M. NORAS, M. BOUL, Mme LAMACHERE, Mme ROMET, Mme BARREAULT.

M. JANVIER, agent des services techniques, sera également convié aux réunions.

D-06 : ACHAT DE PANNEAUX

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal donnent leur accord l'achat de panneaux : voie sans issue, plan d'eau du pont, parking privé et numéros de maison.

R. LUCAS

F. NORAS

M. DESPRES

J.F. PIQUET

C. BOUL

F. BELLAT

K. ROMET

G. EMERY

M. CORBIN

M. LAMACHERE

O. BARREAULT